

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 102 (1966)  
**Heft:** 18

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin  
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



*Le beau temps  
du feuillu*

# Nouveautés Trésors de mon pays

## Forêt

par André GUEX

Préface de J.-F. Robert. Couverture A. Bréchet

Photographies Henriette Guex-Rolle

Rel. Fr. 15.—, broché Fr. 11.—

## Aigle

par Alphonse Mex et Paul Anex

Photos M.-F. Chiffelle, couverture A. Bréchet

Relié Fr. 15.—, broché Fr. 11.—

## Morges

par Gérard BUCHET

Photos M.-F. Chiffelle.

Couverture Géa Augsburg

Broché Fr. 7.50

## 40 livres sur le canton de Vaud qui méritent de se trouver dans toutes les écoles

Le Canton de Vaud, par Samuel Chevallier (rel. 15.—)	Fr. 11.—	Romainmôtier, par Edm. Virieux	Fr. 7.50
Le Léman, par Marcel Rosset (rel. 15.—)	Fr. 11.—	Romainmôtier, par Pierre Chessex	Fr. 7.50
Ce petit peuple, par Eric de Montmollin (rel. 15.—)	Fr. 11.—	Avenches, par Edm. Virieux (rel. 15.—)	Fr. 11.—
Châteaux vaudois I, par Jean Nicollier (rel. 15.—)	Fr. 11.—	La Vallée de Joux, par Ch.-A. Golay	Fr. 7.50
Châteaux vaudois II, par Jean Nicollier (rel. 11.50)	Fr. 7.50	La Vallée de Joux, par Sam. Aubert	Fr. 7.50
Château de Grandson, par A. de Caboga	Fr. 7.50	Vevey, par J. Nicollier (3e éd. aussi en allemand et anglais)	Fr. 7.50
Château d'Oron, par H. Liard	Fr. 7.50	Lucens, par J. Delaporte	Fr. 7.50
Lausanne, par G.-A. Chevallaz (rel. 15.—)	Fr. 11.—	Gryon, par M. Bonzon	Fr. 7.50
Lausanne en zigzag, par S. Chevallier (existe en anglais) (rel. 15.—)	Fr. 11.—	Chillon, par A. Guignard (existe en anglais)	Fr. 7.50
Lausanne, par J.-Ch. Biaudet (existe en anglais)	Fr. 7.50	Pully, par Géo-H. Blanc	Fr. 7.50
Cathédrale de Lausanne, par Vio-Martin	Fr. 7.50	Sainte-Croix, par Cl. Bodinier (aussi en allemand et anglais)	Fr. 7.50
Flâneries autour de Lausanne, par Vio-Martin	Fr. 7.50	Yverdon, par A. Martin et L. Michaud (rel. 15.—)	Fr. 11.—
Pays de la Venoge, par Eric de Montmollin	Fr. 7.50	Grandson, par Léon Michaud	Fr. 7.50
La Suisse aux mille horizons, par Pierre Grellet (rel. 15.—)	Fr. 11.—	Moudon, par Louis Junod	Fr. 7.50
Lavaux, par René Borchanne (rel. 15.—)	Fr. 11.—	Montreux, par Pierre Chessex	Fr. 7.50
Les Glaciers, par André Renaud	Fr. 7.50	Orbe, par Louis Junod	Fr. 7.50
Alpes vaudoises, par Albert Chessex	Fr. 7.50	Ollon, Bex, Villars, par Rochat-Cenise	Fr. 7.50
Les Gastlosen, par Louis Seylaz	Fr. 7.50	Le Vully, par Louis Seylaz	Fr. 7.50
		Lac de Neuchâtel, par William Thomi	Fr. 7.50
		Coppet, par Pierre Beauverd	Fr. 7.50
		C.-F. Ramuz, par Maurice Zermatten	Fr. 7.50
		Alexandre Vinet, par Henri Perrochon	Fr. 7.50

**Editions du Griffon Place gare 5 La Neuveville  
(Tél. 038 7 94 30)**

## comité central

### Souscription en faveur de l'aide aux instituteurs africains

Les versements continuent d'affluer, et à ce jour nous avons reçu 1447 fr. 75 au total. Merci, chers collègues, de votre compréhension et de votre générosité. La souscription reste ouverte ! Utilisez le bulletin de versement encarté dans un récent « Educateur » — ou alors versez au CCP 10-1978, Société pédagogique romande, Lausanne.

A. P.

### Ecole à mi-temps

Au cours de la 13e Semaine pédagogique internationale, qui se tiendra à Trogen du 16 au 24 juillet, Mme Jacqueline Boës, directrice de l'Ecole expérimentale de Vanves, collaboratrice du Dr Fourastier, parlera

des résultats obtenus par une répartition plus rationnelle des activités intellectuelles, sportives ou manuelles. On peut s'inscrire pour la Semaine de Trogen auprès de Paul Binkert, rédacteur du « Schw. Lehrerzeitung », Ringstrasse 54, Postfach 189, 8057 Zurich.

A. P.

### CONGRÈS SPR :

#### A PROPOS DU RAPPORT

Les auteurs d'amendements au texte du rapport présenté à Montreux voudront bien les adresser **par écrit** à la Rédaction de l'« Educateur », Montreux, jusqu'au 3 juin prochain.

Ils prendront notre qu'une **séance avec la commission chargée d'élaborer le rapport sera organisée pour eux vendredi matin 17 juin à l'Hôtel Suisse, Montreux** (10 heures).

## vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : J.-F. Ruffetta, Praz-Sort 4, 1030 Bussigny.

### Séance ordinaire de printemps de la SPV

#### Section de Lausanne

**Jeudi 2 juin à 17 heures**

au Rond-Point de Beaulieu

### GUILDE DU TRAVAIL

#### Pédagogie Freinet

**Rappel :** La classification de documents pour le fichier scolaire : Lausanne, rue Curtat, 17 h., le 26 mai.

**Construction du fichier :** 1er juin, à 14 h. 30, rue Curtat.

Apporter de la documentation. Le reste du matériel (caissette, carton, etc.) est fourni par les responsables. Le coût est fixé à Fr. 35.—.

### CROIX-ROUGE JEUNESSE

#### Car des handicapés - Itinéraire des sorties

Le car de l'Amitié est à la disposition du canton de Vaud, du 6 au 16 juin. Nous donnons ici les dates et les itinéraires afin que les classes qui désirent voir passer le car ou le visiter puissent le faire ou nous avvertir pour que nous nous arrêtions quelques minutes. Si des classes désirent recevoir le car plus longuement lors des sorties des 17-21 octobre, qu'elles veuillent bien nous le faire savoir : nos handicapés sont heureux d'être reçus par des enfants pour une modeste collation ou des productions.

Lundi 6 juin — Handicapés de Rolle, l'après-midi ils suivront la route du lac jusqu'à Vevey, puis grimperont à Glion où une classe les recevra ;

Mardi 7 juin — Des enfants IMC de Vevey iront visiter Cointrin et au retour seront reçus par les élèves de Chavannes-Bogis ;

Mercredi 8 juin — Hôpital gériatrique, prendront la

Corniche, puis descente sur Vevey et au retour, collation à Rivaz où les deux classes les attendront ;

Jeudi 9 juin — Handicapés de Morges, ils iront prendre le repas de midi à Vallorbe, attendus par la classe ménagère. Cossonay - La Sarraz - Vallorbe, retour par la vallée de Joux ;

Lundi 13 juin — Les assistés de la section CRS de Lausanne. La promenade les conduira à Oron - Châtel - thé à Bays - Vevey - retour route du lac ;

Mardi 14 juin — Les handicapés de Nyon. Grande balade par Vevey - Château-d'Oex, repas offert par la classe ménagère - retour Col-des-Mosses - Sépey - Aigle - route du lac ;

Mercredi 15 juin — Handicapés de Ste-Croix, Orbe-Lausanne, productions et collation par deux classes des Croix-Rouges à Lausanne, balade sur le quai d'Ouchy, fauteuils conduits par de grands élèves - retour par Echallens - Yverdon - Ste-Croix ;

Jeudi 16 juin — Handicapés de Payerne. Dès 10 h. 30 visite du car par la population et les élèves de Payerne - l'après-midi, balade des handicapés, Estavayer - Yverdon - Moudon où une collation et des productions les attendent offertes par les élèves du collège secondaire.

Les parrainages des classes continuent pour l'achat d'un second car romand.

Secrétariat vaudois CRJ,

1 ch. du Platane,

1008 Prilly

A vendre pour cause de départ :

3 flanellographes (103/122 ; 120/100 ; 125/95) montés sur contreplaqué et cadre. Fr. 20.— pièce.

2 flanellographes (98/153 ; 100/88) monté sur contreplaqué sans cadre. Fr. 15.— pièce.

P. Walter, instituteur, 1588 Cudrefin. - Tél. (037) 8 45 88.

## Réforme de structure de l'Ecole vaudoise (VII)

### 2. CYCLE D'ORIENTATION

Le rapport de structure introduit ce chapitre en ces termes : « La période de 10 à 12 ans couverte par le cycle d'orientation, charnière entre le premier cycle et le second degré, est le point critique de toute l'organisation... » Critique, il l'est certes pour la carrière scolaire et finalement pour l'avenir professionnel des élèves, mais il l'est aussi parce que la commission de structure n'a pu se déterminer pour un seul projet. C'est dire que l'unanimité est loin d'être faite et que l'étude pourrait être reprise à la lumière d'expériences faites ailleurs, spécialement dans les cantons voisins.

**Si l'on désire que l'école romande entre dans la voie de la réalité, il est encore temps de songer à l'harmonisation des âges d'entrée dans les différents cycles !** Et que pouvons-nous constater ?

**Voici la solution genevoise :** Tous les élèves genevois entreront dans l'enseignement secondaire à leur sortie de 6e année primaire, pour un cycle d'études de trois ans. Ce cycle d'orientation groupera donc tous les garçons et toutes les filles âgés de douze à quinze ans, c'est-à-dire pendant les trois dernières années de leur scolarité obligatoire.

**Réorganisation neuchâteloise :** L'école primaire comprend 5 années ; à la fin de cette période, tous les élèves subissent les épreuves d'orientation scolaire qui peuvent les conduire au cycle secondaire inférieur ; les élèves ont 11 ans. Une seconde orientation est prévue à 12 ans pour tous les élèves ayant échoué les premières épreuves.

**La solution française, aussi :** Tous les élèves atteignant leur 12e année quitteront l'école élémentaire pour entrer dans les classes du cycles d'observation ou les classes de transition.

Sur 70 pays soumis à une enquête du Bureau international de l'éducation, nous relevons :

38 % fixent à 12 ans le passage du cycle primaire au cycle secondaire ;

28 % le fixent à 13 ans ;

18 % le fixent à 11 ans ;

6 % le fixent à 10 ans.

**Les réformes en cours, tant en Suisse qu'à l'étranger, tentent toutes à retarder le seuil de clivage.**

C'est le cas particulièrement de l'Italie qui prolonge la scolarité primaire commune jusqu'à 14 ans ; des Länder allemands qui préparent une réforme générale retardant à 12 ans la fin de l'école élémentaire ; de Berlin et de Hambourg qui ont déjà porté à 6 ans la scolarité commune.

Les écoliers vaudois sont-ils donc si précoces ! Non, certes ; mais l'on craint de sacrifier les « surdoués » (voir rapport), ceux dont l'appétit intellectuel ne se manifeste souvent que pour quelques disciplines bien déterminées et dont la précocité n'est pas toujours signe de supériorité définitive.

« Nous considérons la ségrégation scolaire précoce comme la plus grande des plaies sociales » (A. Grandpierre, « Une éducation pour notre temps », p. 85).

Nous pouvons ajouter également ces quelques considérations :

« La cohabitation prolongée des intellectuellement doués et des autres accroîtrait certainement le nombre des élèves désireux de faire des études longues ou techniques. L'exemple du travail intelligent et soigné des meilleurs susciterait l'émulation et par là des vocations imprévues chez des enfants primitivement indifférents à l'étude. Il n'y a qu'à voir aujourd'hui, dans nos classes primaires, la différence de tonus entre les classes de 3e et les 4e ou 5e qui, faute d'entraîneurs, manquent de « ressort ».

« Psychologiquement parlant, un clivage prématuré dresse l'une contre l'autre, dans les jeux et autres loisirs, deux catégories d'enfants souvent très semblables quant à leurs aptitudes sociales. »

« Les psychologues constatent que toute orientation scolaire faite avant 14-15 ans est prématurée. »

La réforme veut être une reconstruction logique de l'édifice scolaire, elle ne devrait donc pas craindre de bouleverser certaines structures existantes à la lumière des données pédagogiques et psychologiques les plus récentes.

Voir l'« Educateur » Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16.

## genève

### Morte l'UIG, vive la SPG !

Le mercredi 11 mai 1966, jour de Saint-Mamert, premier des saints de glace, marquera dans les annales de notre association un tournant dont il y a lieu de prendre conscience, nous autres institutrices et instituteurs. En changeant d'étiquette ce jour-là, notre association ne fait pas qu'un geste symbolique ; elle tourne une page mouvementée de son histoire. Elle renoue en outre avec un lointain passé : 1906 ! Il y a 60 ans en effet que l'UIPG naquit de la SPG (1863-1913), 23 ans qu'elle a perdu un P pour devenir l'UIG et 12 jours qu'elle est baptisée la SPG, mais avec 6 décennies d'expérience corporative de plus que la première de ce nom, laquelle

groupait bon nombre d'instituteurs, mais surtout des maîtres secondaires et des professeurs de l'Université. Tout en retournant à ses premières amours, notre Union renaît de ses cendres rajeunie.

Pour qui examine ces faits dans leur sécheresse, sans connaître leur contexte, il n'y a pas lieu de s'émouvoir. Mais ceux qui ont vécu tout ou partie de ces 60 ans de luttes au sein de l'UIG se rendent compte que l'UNION visée a été réalisée dans l'UNITÉ et la DIGNITÉ, toutes les crises et divisions ayant été surmontées sans compromissions d'aucune sorte, grâce à l'esprit de franchise et de dévouement qui a prévalu au sein de notre corporation.

Nos trois sections UAEE, UIGD et UIGM, qui tra-

duisaient notre faiblesse et nos rivalités internes, particulièrement vives au temps révolu de la scission (1937-1960), en se fondant dans la SPG, marquent bien une victoire de notre esprit corporatif, de la vitalité du corps enseignant du premier degré, malgré sa décapitation récente. Cela est réconfortant et nous permet de repartir tous d'un pied ferme pour de nouvelles conquêtes syndicales.

A cette occasion, pensons à ceux, morts ou vivants, qui nous ont conduit sur ce sommet du présent, d'où nous pouvons embrasser l'avenir sans regarder en arrière, et l'horizon où sont tracées en lettres d'or les trois mots d'ordre :

RÉVALORISATION  
MORALE  
  
UNION DE TOUS LES  
ENSEIGNANTS GENEVOIS  
  
ÉCOLE  
ROMANDE

Visons haut pour atteindre un but lointain !

L'idée de fêter les 60 ans révolus de l'UIG pourrait se concrétiser lors de notre première assemblée générale de la SPG, en octobre prochain, par des réjouissances plus substantielles que d'habitude. On n'enterre pas une sexagénaire sans quelques couronnes. Cette idée, je la lance à la volée pour qu'elle germe... dans vos cœurs.

#### Assemblée générale extraordinaire du 11 mai à la Brasserie Eaux-Vivienne

Les quelque 70 collègues qui ont participé à cette séance mémorable par le vote des 11 premiers et plus importants articles des nouveaux statuts, garderont dans leur mémoire le souvenir d'une assemblée marquée par le plus pur esprit démocratique, où jeunes et moins jeunes ont réussi à se mettre d'accord sur des points délicats, au cours d'un débat sans démagogie ni arrière-pensée. C'est pourquoi, ne voulant pas ici-même rédiger un procès-verbal de cette inoubliable séance, je me contenterai de rapporter brièvement sur les principales étapes de son déroulement.

I. **Membres actifs.** Art. 4 — « Tout membre régulier du corps enseignant primaire et enfantin du canton de Genève... ». La discussion roule sur le qualificatif régulier. Lors de la séance du 10 avril, l'assemblée, à une majorité de 7 voix, avait pris position contre l'admission de nos collègues titularisés dans nos rangs. Aussi l'amendement du groupe des six est-il accepté par la majorité et l'article 4 devient :

« Peuvent être admis comme membres actifs de la SPG : les membres du corps enseignant officiel enfantin et primaire qui possèdent le brevet genevois d'aptitudes à l'enseignement et les maîtres spéciaux... »

II. **Honorariat.** Art. 7. — L'adjonction du groupe des 6 est adoptée à la quasi-unanimité, à savoir : « Tout membre promu inspecteur devient de droit membre honoraire. »

Il est entendu que, les statuts n'ayant pas d'effet rétroactif, nos collègues inspecteurs actuels peuvent rester membres actifs de la SPG.

III. **Fonds de subsides de l'enseignement primaire** (et non de secours). E. Gaudin, le mieux informé de nous tous, répond aux questions posées par le Groupe des six. Ce fonds, créé en 1883, au montant actuel de

50 000 francs, n'appartient pas à la SPG, mais à l'ensemble des membres du groupe C de la CIA. Peuvent en bénéficier actifs et retraités sous forme de prêt sérieux **sans intérêt**. Il ne doit donc pas figurer dans nos statuts.

Quant au **Fonds de lutte**, créé en 1929 par l'UIPG, à la suite de la baisse de traitement de tous les fonctionnaires, pour financer les recours contre les lois injustes de 1923 et 1926, puis entre 1958 et 1964, les assauts qui nous ont valu trois revalorisations successives — il plafonne actuellement à 2200 francs.

IV. **Centre d'information SPG.** L'amendement à l'article 17, proposé par le groupe des six, demandant l'approbation par l'assemblée générale du règlement de notre centre et de ses comptes annuels, fait l'objet d'une franche mais délicate discussion. Celle-ci conduit au vote, à une forte majorité, du rejet de cet amendement et à l'adoption de l'article 10, où le CI est considéré comme un des six organes de la SPG. Vouloir imposer la lettre, dans certains cas, c'est tuer l'esprit. Le règlement du CI a paru dans son bulletin du 23.11.1963, expédié à tous les membres de la corporation. Il sera prochainement publié dans l'« Educateur ».

V. **Election du Comité central.** A la proposition de ce dernier, article 12 : « ...Les membres du CC sont désignés chaque année par les sections (comme ceux des comités de section), le groupe des six pensait opposer la procédure suivante : « Les 3 présidents de section sont d'office nommés au Comité central et l'assemblée générale élit les 12 autres représentants de la SPG en en choisissant 4 sur chaque liste de section. »

Une discussion nourrie éclaira le jugement de l'assemblée qui repoussa à un faible majorité (33 à 27) l'amendement proposé qui, sur le plan théorique se justifie, mais dans l'application, pourrait donner lieu à de fâcheuses manœuvres. Croyez-vous qu'on trouverait encore des amateurs pour faire marcher notre bateau ?

N'ayant pu aboutir au terme de nos délibérations, une troisième assemblée est prévue pour la fin mai. Et nous aurons enfin des statuts pour éviter les égarements inhérents à la nature humaine. Plaise au ciel qu'ils ne remplacent pas les bonnes volontés...

E. F.

#### Réponse à « Quelques réflexions sur la manière de rédiger le « Bulletin corporatif »

Je n'en veux nullement à mon jeune collègue R. Nyffeler à propos de son article de l'« Educateur » du 6 ct, où la bienveillance l'emportait sur les recommandations. J'admets fort bien la critique puisque je ne me prive pas d'en user à mon gré. Si je force parfois la note, c'est dans l'intention de provoquer des réactions salutaires, de secouer l'inertie générale. Car le bulletin d'un organe corporatif — à mon avis — perdrait de son sel s'il ne comportait pas, à l'occasion, une certaine part de polémique. C'est le devoir d'un bulletinier bienveillant, de dire ce qu'il pense, avec franchise, voire avec ironie, à condition de ne pas blesser autre chose que l'amour propre de ceux qui se croient visés.

En ce qui me concerne, je céderais volontiers et immédiatement mon poste à vous, Nyffeler ou à tout autre qui l'envierait. L'important est de trouver l'oiseau rare !

E. F.

## neuchâtel

### Conférences officielles

Selon la formule inaugurée en 1965, les conférences officielles de printemps se sont déroulées par districts sur une journée entière. Contrairement à l'an dernier, cependant, un seul sujet était à l'ordre du jour : l'enseignement de la grammaire dans les classes de 2e à 5e année.

M. Charles Muller, maître adjoint de méthodologie du français à l'Ecole normale a présenté au corps enseignant le fruit de ses travaux et donné le départ à une méthodologie nouvelle de l'enseignement de la grammaire. Cette méthode, inspirée de Galichet, sera, en effet, immédiatement mise en application à titre expérimental, simultanément dans tous les degrés primaires. Les classes préprofessionnelles l'appliquent déjà depuis un certain temps.

L'exposé de M. Muller concernant uniquement le principe de la méthode, il appartenait aux inspecteurs d'examiner avec les maîtres de chaque degré la mise en train du travail pratique et le programme prévu pour le premier trimestre.

Après le repas en commun offert par le Département de l'instruction publique, l'« heure des questions » permit, partiellement tout au moins, aux praticiens d'obtenir des détails complémentaires et de faire part de leurs inquiétudes, non quant à la méthode, mais quant à sa mise en œuvre.

On permettra ici, au bulletinier, quelques remarques personnelles, qu'il eut d'ailleurs l'occasion de faire connaître au sein du groupe de travail II de la réforme, chargé de l'élaboration d'un projet de programmes pour les classes de 1re à 5e année.

La méthode présentée s'appuie sur l'emploi systématique de symboles, formes et couleurs, mettant d'emblée en évidence le lien entre l'espèce et la fonction des mots. Elle place donc, dès le début de l'apprentissage, l'accent sur les rapports des espèces entre elles. Pas à pas, elle permet à l'enfant de découvrir intuitivement, puis par déduction, les notions nouvelles en s'appuyant toujours sur la phrase complète. Elle permet une grande quantité d'exercices variés de syntaxe et de rédaction, et offre l'avantage, appliquée dès la deuxième année, d'assurer une continuité méthodologique durant toute la scolarité. Ce n'est donc pas à la méthode que s'appliquent nos réserves, mais bien à son mode d'introduction. Remarquons d'abord que l'expérimentation ne pourra débiter valablement qu'au début de l'année scolaire prochaine, dans les degrés 3, 4 et 5 ; cette année-ci devant assurer le rattrapage de la symbolique et de quelques matières. Nos col-

lègues de préprofessionnelles ont déjà connu cette atmosphère de « course contre la montre » ne serait-ce que pour l'acquisition des symboles nécessaires au travail futur, mais destinés à disparaître lorsque la notion abstraite a pris sa place.

L'expérience est hardie, et l'on comprend les inquiétudes des maîtres et maîtresses que cela concerne, et surtout celles des titulaires de classes à plusieurs degrés, devant l'ampleur du travail et le peu d'heures à disposition (1 heure hebdomadaire au plan d'études). D'autre part, l'avancement des matières dans le programme est-il judicieux ? L'expérience seule le démontrera. Les moyens modernes d'information et d'enseignement n'ont pas modifié de façon spectaculaire et profonde la capacité d'assimilation de l'enfant, ni avancé son âge mental.

L'expérience est toutefois intéressante à tenter. Il sera dès lors indispensable de tenir compte du caractère expérimental de ce nouvel enseignement, dans les deux prochaines années, pour l'établissement éventuel d'épreuves de sélection en 5e, et de fin d'année. A quoi servirait, en effet, « l'aventure magnifique » à laquelle le département nous fait l'honneur de nous associer, et pour laquelle il nous accorde sa confiance, si elle devait aboutir à un demi-échec ?

Ajoutons encore, qu'une seule matinée d'informations paraît bien insuffisante pour une expérience de cette envergure. La rencontre de septembre promise permettra de faire le point et d'approfondir la méthode.

Dans les consignes dont s'est inspiré le groupe de travail II déjà cité, on peut lire : « Les exigences du programme primaire ne peuvent en aucun cas être diminuées » (par rapport au programme de 1932). Est-ce à dire qu'elles peuvent être augmentées ? L'abondance des matières du programme de vocabulaire, mis en travail l'an dernier, les problèmes que posera l'application de celui de grammaire ne vont-ils pas contraindre les maîtres à sacrifier quelque peu les disciplines dites mineures, ainsi que le déplorait en début de séance M. Hugli, chef de service de l'enseignement primaire ?

Regrettons enfin que l'heure des questions fût si courte et ne permit pas l'examen approfondi de certains aspects pratiques du problème. Ne participant pas aux travaux sur la grammaire, les maîtres de classes préprofessionnelles assistèrent à la présentation de divers moyens d'enseignement audio-visuels, et à une leçon d'initiation musicale. En fin d'après-midi, M. E. Laurent, chef du service de recherche et de documentation pédagogiques présenta et commenta la technique de l'enseignement programmé. G. B.

## jura bernois

### Rencontres d'enseignants jurassiens

Les 15 et 16 juin prochains aura lieu à Moutier une rencontre interconfessionnelle d'enseignants à laquelle tous les maîtres chargés de l'enseignement de l'histoire religieuse dans les écoles publiques ou privées du Jura sont invités. Le thème de cette réunion est simplement : « L'enseignement biblique à l'école. »

Cette session est organisée en commun par le Centre protestant de Sornetan et par l'Association jurassienne des instituteurs catholiques. Les conférenciers seront deux personnalités romandes, MM. Amsler, doc-

teur en théologie, professeur d'Ancien Testament aux Universités de Lausanne et de Neuchâtel, et R.P. Barthélémy, professeur d'Ancien Testament à l'Université de Fribourg.

En outre, un ecclésiastique des religions protestante et catholique définira le rôle de l'enseignement biblique scolaire à côté de l'enseignement propre de l'Eglise, et dira ce que les différentes Eglises attendent de cet enseignement.

C'est la première fois qu'une telle rencontre, organisée dans le plus pur esprit œcuménique, aura lieu ; jusqu'à présent les réunions qui avaient été préparées

pour parler de l'enseignement de la bible à l'école l'avaient toujours été pour les adeptes d'une religion déterminées.

#### 40 ans d'enseignement

Les autorités ont fêté, au début de l'année scolaire, les quarante ans d'enseignement de Mme Hélène Donzè-Taillard, institutrice à la classe unique de Muriaux. Diplômée en 1926, Mme Donzè, après un remplacement à Saignelégier, a enseigné durant dix ans aux Cerlatez puis, dès 1936, à Muriaux, d'abord à la tête de la classe inférieure, remplaçant alors sa mère, puis comme titulaire de la classe unique lorsque la classe supérieure fut supprimée, en 1959.

M. Georges Joset, inspecteur, releva les qualités pédagogiques de la jubilaire, sa conscience professionnelle et son dévouement, et lui remit le diplôme traditionnel au nom de la direction de l'instruction publique. Des vœux furent encore apportés à Mme Donzè par le maire de Muriaux, les ecclésiastiques de la paroisse de Saignelégier et M. Laurent Willemin, président de la SIB, au nom des collègues des Franches-Montagnes qui lui renouvellent encore leur amitié et leurs souhaits.

#### La protection des eaux, exposition à Bellelay

Le 16 juin s'ouvrira à Bellelay, à l'abbatiale, une grande exposition intitulée « La protection de nos eaux ». Cette exposition, qui se terminera le 14 septembre, a été montée en collaboration avec l'Association cantonale de la protection de la nature, la direction cantonale des travaux publics et la Maison de santé de Bellelay, sous les auspices de l'ADIJ, l'Association pour la défense des intérêts du Jura. Elle a pour but de présenter les aspects principaux du problème complexe de la protection des eaux, de mettre l'accent sur la valeur inestimable de nos cours d'eau, de démontrer l'extraordinaire désinvolture dont on fait preuve à leur égard et de faire constater les conséquences catastrophiques que celle-ci entraîne. Que les classes qui passeront à Bellelay au cours de l'été n'omettent pas de visiter cette exposition.

#### Avec les délégués de l'Office d'orientation professionnelle du Jura-Sud

Les délégués des communes des districts de Moutier et de Courtelary à l'Office d'orientation professionnelle du Jura-Sud ont tenu leur assemblée générale à Courtelary sous la présidence de M. P.-A. Vaucher, président de la Commission de surveillance de l'Office. M. Willy Sunier, préfet, M. Bourquin, adjoint du directeur de l'Office cantonal de l'orientation professionnelle, et Me Germiquet, représentant le préfet de Moutier et Pro Juventute, assistaient également à la réunion.

En 1965, six communes ont demandé leur adhésion à l'Office du Jura-Sud : Velerat, Châtillon. Les Pommerats, La Chaux-des-Breuleux, Les Breuleux et Saignelégier. Ainsi, quatre communes des Franches-Montagnes ont opté pour le syndicat du Jura-Sud depuis la dissolution de leur propre office. Il est à souhaiter que les autres communes de la Montagne les imitent et demandent leur adhésion à l'un des deux offices jurassiens. Il faut en outre relever qu'actuellement 98,5 % de la population des districts de Moutier et de Courtelary font partie du syndicat du Jura-Sud. Après diverses élections statutaires, les comptes de 1965 furent acceptés, ainsi que le budget pour cette année, lequel

boucle avec 106 100 francs au recettes et aux dépenses. Les subventions cantonales et fédérales s'élèvent à 75 % de ce montant, le solde étant supporté par les 39 communes du syndicat, à raison de 40 centimes par habitant.

Dans son rapport d'activité, M. Vaucher rappela les principaux faits de l'année : l'engagement d'un deuxième conseiller, soit M. Claude Chollet ; la prise de possession des nouveaux locaux dans le bâtiment de la poste de Tavannes ; l'édition et la publication, en collaboration avec l'Office du Jura-Nord, du guide « Information scolaire et professionnelle » ; les nouvelles prises de contact avec divers secteurs de l'économie ; les échanges très fructueux qui eurent lieu avec le corps enseignant du Jura dans le cadre des séminaires qui furent organisés dans les différents districts.

M. Daniel Cetlin, directeur de l'Office d'orientation de Tavannes, exposa ensuite ses conceptions en matière d'orientation. Il releva que chaque époque avait ses malaises propres, son mal du siècle, ses formes particulières d'inquiétudes et ses dangers, mais que c'était à ce prix qu'on construisait le futur et que le monde évoluait. Ce qui importe finalement le plus, c'est de transmettre aux enfants un avenir pourvu de signification, un avenir qui les intéresse et les passionne. Pour tous, il est important de souligner les nouvelles possibilités offertes par l'enseignement dans tous les domaines : enseignement technique, professionnel et culturel. Ce sont ces enseignements qui permettront à l'homme de devenir polyvalent et indépendant. Toutefois, il existe des facteurs qui freinent cette évolution.

Par manque d'information, ni les parents ni leurs enfants ne connaissent les possibilités de formation offertes à la jeunesse. Ce manque d'information condamne la personne à vivre enfermée dans un monde très étroit dans lequel le choix reste très limité. Il existe des préjugés sociaux qui créent autour de l'enfant une ceinture qui l'empêche de faire certains choix judicieux. Le milieu de l'enfant lui dicte alors un choix plutôt qu'un autre, parce que les préjugés ont plus d'influence que le bon sens.

Ce qui importe, en matière d'orientation, ce n'est pas de former un homme rigide et conventionnel qui se rapporte continuellement au passé, mais un homme souple, sachant abandonner d'anciennes habitudes au profit de nouvelles. De sorte qu'il importe à l'école, au monde du travail et aux animateurs que l'orientation continue de créer un terrain favorisant l'épanouissement progressif des jeunes pour que les décisions prises à chaque carrefour de la vie en matière d'orientation scolaire et professionnelle ne soient pas une suite hasardeuse mais logique et mûrement réfléchie.

Des séances d'information professionnelles sont données dans les classes de 39 écoles, 29 primaires et dix secondaires. Toutefois, 21 % des élèves des écoles primaires fréquentent des classes uniques où l'introduction de l'information paraît encore assez difficile. 638 écoliers ont participé, en 1965, à des séances d'information pour lesquelles une leçon type a été préparée. La bibliothèque contenant des informations sur la majorité des professions qui vient d'être créée a effectué 132 prêts. Ce système permet aux écoliers et à leurs parents d'étudier dans le détail, à la maison, en toute tranquillité, les diverses professions et d'acquiescer ainsi des éléments sûrs d'information.

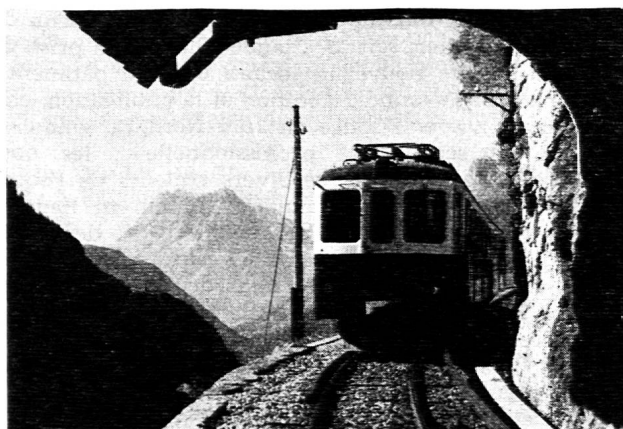
Enfin, rappelons qu'en 1965, 63 bourses ont été accordées par les soins de l'Office pour un montant de plus de 87 000 francs.

A. F.



# Pour vos excursions scolaires

**l'Office régional du tourisme de Martigny vous offre un choix incomparable et varié de promenades dans la région suisse du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard**



## Au pays des Trois Dranses

par le chemin de fer Martigny - Orsières - Le Châble et ses cars automobiles.

**CHAMPEX-LAC** : la Perle du Valais avec son lac enchanteur entouré d'un parc de forêts. Télésiège de La Broya.

**LA FOULY - VAL FERRET** : le vallon pittoresque et reposant.

**COL DU GRAND-ST-BERNARD** : l'hospice célèbre (2472) avec sa chapelle, son musée et ses chiens. Télésiège de la Chenalette.

**BOURG-ST-BERNARD** : tunnel routier ouvert toute l'année. Télésiège du Super-St-Bernard (Menouve). Altitude 2800 m.

**VERBIER** : le magnifique plateau ensoleillé. Télésièges de Savoleyres et des Ruinettes, à la porte de la Haute-Route.

**FIONNAY - MAUVOISIN** : au pied de l'imposant barrage de Mauvoisin.

### Services d'autocars pour :

Champex - La Fouly - Ferret - Grand-St-Bernard - Aoste - Sembrancher - Vollèges - Levrin - Le Châble-Verbier - Le Châble-Mauvoisin. Trains et cars spéciaux sur demande.

Tarifs pour sociétés et écoles.

Cars pour excursions et courses organisées.

### CIRCUITS :

1. Orsières - Champex - Les Valettes, par les Gorges du Durnand.

2. Grand-St-Bernard - Ferret - Orsières, par le col de Fenêtre.

Service quotidien Martigny-Aoste toute l'année par le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard.

**TRIENT - COL DE LA FORCLAZ** par la nouvelle route internationale conduisant à Chamonix.

**RAVOIRE**, à mi-chemin, magnifique plateau dominant Martigny et la vallée du Rhône.

**Télésiège du col de la Forclaz à l'Arpille.** Panorama grandiose face au massif du Mont-Blanc et dominant la vallée du Rhône avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes bernoises et valaisannes.

**Trient**, sympathique village alpestre au pied du glacier du même nom sur la route de Chamonix.

**Chemin-s/Martigny**, joli site entouré de forêts de mélèzes. Col des Planches.

**Plaine du Rhône.** Circuit des vins et des fruits. Fully - Saillon - Leytron - Riddes - Saxon - Mon Moulin Charrat - Martigny - Téléferique Dorénaz-Allesse.

**Isérables**, village haut perché et typiquement valaisan, relié à la plaine par téléferique.

**Ovronnaz-s/Leytron**, magnifique plateau ensoleillé au pied des Muverans, à deux heures de la cabane Rambert. Services postaux : Leytron-Ovronnaz.

## Dans la pittoresque vallée du Trient

par l'audacieux chemin de fer Martigny-Châtelard - Chamonix, vous atteindrez : VERNAYAZ - LES GORGES DU TRIENT, CASCADE DE PISSEVACHE.

SALVAN - LES GRANGES - LE BIOLEY - LE TRETEN - FINHAUT.

Le lac de BARBERINE - Le glacier du TRIENT, VAN, SALANFE, LA CREUSAZ.

Réduction de 75 % aux écoles.

Trains spéciaux sur demande.

Sur la ligne :

Le télésiège de LA CREUSAZ conduit en 15 minutes des MARÉCOTTES (1100 m) à LA CREUSAZ (1800 m), un des plus beaux belvédères des Alpes, en face du massif du Mont-Blanc avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes valaisannes et bernoises.

Il facilite l'accès à Emaney, au Luisin, à Salanfe, etc.

---

### Prospectus et renseignements :

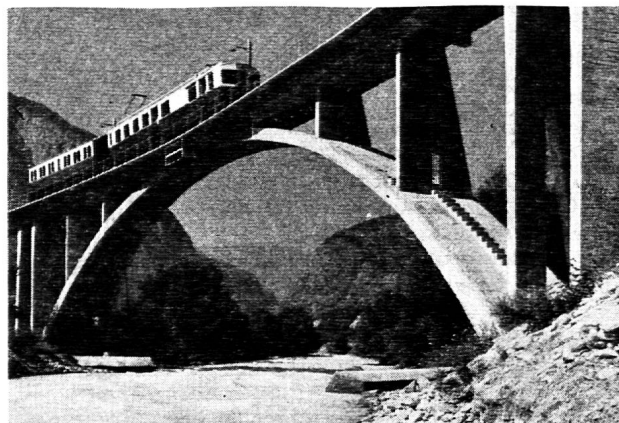
OFFICE RÉGIONAL DE TOURISME DE MARTIGNY — Téléphone : (026) 2 10 18 et 2 32 13

En cas de non réponse : (026) 2 24 45

Adresse télégraphique :

TOURISME MARTIGNY.

---



## Restaurant Ferme Robert

981 m Creux-du-Van s/Noiraigue

Maison neuchâteloise fondée en 1751.

Restauration à toutes heures.

Dortoir 30 pers. 10 lits - jardin 400 pers - Salle à manger - Café - Véranda.

Ses spécialités : Truite, Poulet, Crème morille, Filet mignon.

Prix favorables pour les écoles.

Route goudronnée pour autos et cars.

Famille Glauser Tél. (038) 9 41 40.

## La Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse

chargée de l'entretien de 40 km. de sentiers recevrait avec plaisir l'adhésion d'instituteurs.

Cotisation annuelle : Fr. 3.— seulement,  
y compris 2 belles photos-cartes postales

Case 812 - NEUCHATEL

C.C.P. 20-3454 - Téléphone (038) 5 17 89

GRANDSON

## HOTEL DU LAC

vous offre sa terrasse au bord de l'eau

Tranquillité des parents — Sécurité des enfants

H. Montandon — Tél. (024) 2 34 70

## Pour vos courses d'école

Visitez les romantiques

## Gorges de l'Areuse

et arrêtez-vous sous les ombrages de

## L'HOTEL DE LA TRUITE au Champ-du-Moulin

Se recommande :

Tschudi - Tél. (038) 6 51 34

## Petit Hôtel de Chaumont

SUR NEUCHATEL

à deux pas du funiculaire

Prix modérés ! Se recommande

M. C.-H. Grivel

Tél. (038) 3 24 10

## SAINT-CERGUE - LA BARILLETTE

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires

Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure

Télésiège de la Barillette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou 60 12 13

## Café du Pré-Vert, Chambrelieu

Joli but de promenade — Jardin ombragé — Parc  
quatre heures — Pique-nique — Rafraîchissements —  
Bonne cave.

Tél. (038) 6 51 12

W. Hirsig-Portmann

VR

## Chemins de fer neuchâtelois

RVT

Les Brenets et ses magnifiques bassins du  
Doubs

Les Ponts-de-Martel et sa réserve naturelle du  
Bois des Lattes

Le Val-de-Travers et son chapeau de Napoléon

CMN

Le Val-de-Ruz et son château féodal de  
Valangin

## auberge

Nos bonnes spécialités de campagne

Les vins de la Ville de Lausanne

Salles pour sociétés et écoles

GLUNITZ Pierre Tél. (021) 4 41 04

(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

## du chalet-à-gobet

Visitez les pittoresques

## Gorges du Taubenloch

à Bienne

Trolleybus Gare N° 1 ou Frinwillier CFF

Votre but de course !

**MT-PÈLERIN**

900 m.

à 15 minutes  
par le funiculaire



**LES PLEIADES**

1400 m.

à 45 minutes  
par train à crémaillère

**EVEY** 380 m.

Tout le Léman est à vos pieds

Places de jeux, buffets-restaurants

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau et le Jura

Renseignements dans toutes les gares et à la direction : tél. (021 51 29 12 et 51 29 22

Champs de narcisses en mai et juin

L'événement de l'année



**Une  
course  
d'école  
par le M.O.B.**

ou encore aux **ROCHERS DE NAYE**

Jardin alpin, vue splendide, arrangements spéciaux pour écoles.

Demandez la brochure des courses d'école remise gratuitement par la direction du MOB à Montreux, tél. 61 55 22.

## Echange de classes

Classe secondaire (13 à 15 ans) de Hedingen (ZH), aimerait, pour l'automne 1966, échanger salles de classe et chambres dans les familles avec une classe de la Suisse romande. Environ 20 élèves. Pour le maître, belle maison à disposition.

Pour des renseignements détaillés s'adresser à Markus von der Crone, Reallehrer, Kaltackerstr. 521, 8908 Hedingen, tél. (051) 99 57 56.

Adressez-vous aux

## Autobus Lausannois S.A.

Pour une location de cars ou pour participer à une belle excursion ou un voyage de plusieurs jours,

1, rue Centrale — tél. (021) 23 93 31.

### TOUR DE GOURZE Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes, accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET.  
Téléphone sous Tour de Gourze 99 12 09 Poste de Rieux s/Cully

**PAYS-BAS.** — Plusieurs membres du corps enseignant offrent location appartements meublés pour vacances. Egalement échanges de logements. Certains prennent hôtes payants. Ecrire : R. Hinloopen, professeur d'anglais, Stetweg 35 - CASTRICUM, Pays-Bas.

## Colonies de vacances de la ville de Zurich

Pour les colonies de vacances

« La Grangette », Prilly-Lausanne

« Chaumont », Neuchâtel

« Beau-Site », La Chaux-de-Fonds

« La Côte-aux-Fées/Les Verrières  
du 11-29 juillet 1966  
et du 1-19 août 1966

nous cherchons quelques

## instituteurs

de langue maternelle française, sachant bien enseigner le français aux élèves de la 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année scolaire. On préfère des candidats qualifiés qui ont une grande aptitude pour l'enseignement du français.

Offres détaillées avec curriculum vitae doivent être adressées à Schulamt der Stadt Zurich, Postfach, 8027 Zurich. Titre : « Ferienkolonie-Lehrer ».



# notes de travail

## Mardi 29 septembre

Je reparlais avec un ancien des années passées ici. Je l'écoutais dire ses souvenirs et rappeler ce qui s'est fixé dans sa mémoire. J'ai réalisé combien les vues peuvent diverger sur un même objet. Certains événements qui l'ont frappé, je n'y pensais même plus et d'autres qui me paraissaient aujourd'hui encore importants, il n'en a même pas fait mention. Si je demande à quatre personnes ayant fait ensemble une même course de montagne leurs impressions sur la journée, l'une dira peut-être son grand émerveillement devant la beauté de l'Alpe, la seconde qu'un clou dans sa chaussure l'a embêté du matin au soir et que de plus elle gardait sur l'estomac ces damnées sardines qu'elle ne devrait jamais manger ! La troisième qu'elle n'a pas vu le paysage occupée qu'elle était à rechercher et cueillir des fleurs de montagne, des asters, des orchis, des soldanelles, des gentianes et qu'elle vous a ramené un de ces bouquets ; la quatrième qu'elle n'a rien à dire de spécial, que cette journée fut agréable et sans incident. Je dis cela parce que relisant les notes de ces mois passés, je crains qu'on s'imagine à tort que tous les gosses ont partagé tous mes étonnements et mes joies. Cette vision est subjective et j'aurais bien tort de penser que parce que mon cœur est heureux ce matin chacun vit dans l'allégresse. Ces notes donc pourraient donner à penser que tous les gosses ont connu une joie qui souvent est peut-être la mienne. Je ne suis pas dans leur cœur, j'essaie de dire nos heures telles que je les vois au plus juste, je désire seulement au plus profond de moi qu'un jour ils puissent louer le Seigneur de les avoir créés, comme je puis le faire maintenant quel que soit le contre-courant.

Pour l'heure d'ailleurs ils sont à leur barrage et j'entends la voie aiguë de Patrick qui crie un ordre, le rire de Jojo, le coup de marteau des lourdes pierres qui tombent dans une brouette métallique. C'est que l'équipe « lac artificiel » vous monte durant ses heures d'activité libre depuis quelques jours une Grande-Dixence de haute lignée : canal de dérivation, sortie latérale, digue brise courant, tout y est. Ils ont même monté à grand renfort de planches (oh ! mes belles planches que je réservais pour une future cabane) une passerelle qui court sur le front de la digue et permet d'apporter des pierres sans même toucher l'eau. Pas de pioche, ou de pelle qui n'ait emploi, les brouettes dans l'eau jusqu'au moyeu, Denis trempé et ravi... Je vois bien surtout qu'ils sont très loin de mes perplexités et cogitations. « Allez Dondon, envoie une brouette de gros par ici ; grouille, bon sang, y a le dessus qui bouge... Oui, c'est peut-être bien eux qui ont raison. Les mots, les mots...

Jojo de mauvais poil ce matin. Ne tient pas en place, n'est jamais bien là où il se trouve, change de place, commence trois travaux et ne finit rien, l'angoisse quoi... Je sors à la récréation et trouve Patrick qui se promène gravement sur la piscine assis dans un baquet à lessive transformé en canoë. Le plus étonnant est qu'il reste sec. C'est un tel tour de force que je renonce décidément à le gronder.

Il y a quelque chose de terrifiant dans le pessimisme contemporain qui me semble le fils aîné du Matérialis-

me et de tout le bien-être offert. Je songe au trait fulgurant de Simone Weil face à ce pessimisme foncier : « Dire que le monde ne vaut rien et donner pour preuve le mal est absurde, car si cela ne vaut rien, de quoi le mal prive-t-il ? »

## Mercredi 30 septembre

Quatre stagiaires, candidats au brevet spécial, en visite. Jeunes, ouverts, sympathiques, bien disposés. Je réalise en parlant avec eux combien le problème de la formation continue, reste bien le premier dans l'ordre d'urgence ; pouvoir de plus au bout d'un certain nombre d'années quitter son emploi quelques mois pour aller voir l'école d'ailleurs, faire un stage prolongé, préparer un travail, se renouveler. Que la routine gagne un machiniste, rien de trop grave pour la collectivité, mais qu'un maître s'embourbe peut devenir lourd de conséquences. Créer aussi des cours, la théorie n'étant vraiment utile que pour celui qui peut la confronter avec la réalité, aider le maître à vivre de toute manière. On a parfois l'impression que notre école est plus administrée que dirigée et que manque d'imagination peut-être, elle suit attentivement les chemins sûrs qu'une tradition a tracés. Mais comme le monde a pris résolument depuis quelques décades des chemins de traverse, elle risque ainsi de se retrouver seule en haute campagne à la recherche d'une troupe depuis longtemps passée.

## Jeudi 1er octobre

Temps brumeux et doux.

A huit heures un nouvel élève : petit, blond, de grands yeux inquiets. On me le dépeint comme un nerveux, difficile, caractériel... Je ne dis pas grand-chose, mais j'ai vu sa fiche de famille. Si d'occasion, il m'arrivait de ne pas éprouver une sympathie spontanée pour le gosse, ce que j'y lis suffirait à me donner bien des indulgences. Les mauvais sujets... Si on pouvait savoir combien ils ne sont qu'objets presque toujours.

D. Courvoisier.

## LES CANARDS

Ils vont, les petits canards,  
Tout au bord de la rivière  
Comme de bons campagnards  
Barboteurs et frétilleurs,  
Heureux de trouver l'eau claire,  
Ils vont, les petits canards.

Marchant par groupes épars  
D'une allure régulière  
Comme de bons campagnards  
Chacun avec sa commère,  
Ils vont, les petits canards.

Rosemonde Gérard.

## Joie de vivre

Lire un texte avec nos élèves dans un de nos livres de lecture officiels, l'analyser, le relire, en chercher le plan sont là exercices utiles certes, susceptibles d'enrichir le vocabulaire de l'enfant, de le familiariser avec la langue, mais ils ne révèlent pourtant pas toute la joie de lire...

Le jeune enfant a besoin d'histoires complètes, de vraies histoires qui lui apportent la vie tout simplement. Il se retrouvera souvent au travers des personnages et des événements. L'heure du conte devrait figurer sur le tableau de leçons. L'histoire racontée ou lue n'est pas tellement une récompense, c'est une discipline utile aux petits jusqu'à 10 ans au moins.

Au moment de l'apprentissage de la lecture déjà, il leur serait utile de posséder quelques brochures racontant une seule histoire où ils découvrent un personnage ou un animal auquel ils puissent s'attacher. Une mioche de 7 ans prit tellement de plaisir à découvrir la vie du petit enfant dans un texte écrit au tableau (et que j'allais effacer) qu'elle me demanda de pouvoir en faire le sujet d'un petit livre à remettre à chacun. C'est ainsi que s'édifièrent toute une série de petits livres divers : le rêve, la fête, le lièvre, l'ogre, le ballon, la foire, le lapin galopin (les uns écrits à la main, d'autres imprimés) pour le plaisir des gosses. Il semble parfois qu'on redoute quelque peu la fantaisie. C'est pourtant un chemin merveilleux que les enfants suivent naturellement et qui a son importance.

M'inspirant des expériences de lecture faites à Neuchâtel, j'ai ainsi entrepris avec mes élèves de 3<sup>e</sup> année, la lecture complète de l'« Ile rose », de Charles Vildrac.

Beaucoup connaissent Tifernand, l'Enchanteur Vincent, cette famille Lamandin modeste mais heureuse,

la colonie de l'île, la vie de ces garçons et de cette utile communauté.

Toute la classe vécut quatre mois durant la vie de ces personnages. L'histoire de l'île est devenue son histoire et chaque jour apportait une nouvelle surprise. Il y eut des moments d'indignation (le maître Anjou et sa gifle), de bonheur (les jeux des colons, promenades en canots moteurs), d'angoisse (le naufrage). Tifernand vivait avec nous, il était réellement un des nôtres et l'Enchanteur aussi. La réalisation par les enfants de trois maquettes de l'île rose a suscité l'enthousiasme. Que de leçons à tirer de cette histoire : sur le plan moral, la solidarité, l'amitié, le courage ; de façon plus pratique la connaissance de la flore, de la faune de ce pays ensoleillé, la pêche, l'histoire de la navigation et de l'aviation ; recherche amusante de synonymes, charades à inventer, exercices vivants de conjugaisons.

Les enfants ont éprouvé le désir de remercier l'auteur ; une lettre pour Charles Vildrac fut écrite, assortie de questions brûlantes :

Où se trouve exactement l'île rose ?

Tifernand est-il marié ?

L'île rose appartient-elle encore à M. Vincent ? etc.

Chacun dessina l'île rose de ses rêves et l'auteur, avec une tendresse qui nous ravit, répondit et nous adressa un livre dédié.

Il est merveilleux vraiment de réaliser ce qu'un vrai livre, une lecture suivie peut apporter au cœur et à l'esprit de petits gars de 10 ans. Ce fut là une expérience heureuse, réussie, qu'il est bon de tenter pour lutter contre les méfaits de trop de loisirs passifs et discontinus, pour donner à nos gosses la joie de lire. C'est certes une des tâches, et non des moindres, de notre école primaire.

L. Beyeler.

## Et voici la réponse de Ch. Vildrac, lue et relue avec le plaisir que l'on devine :

Chères petites amies,

...Vous pensez bien que j'ai inventé l'« Ile rose » et ses personnages, comme le font presque toujours ceux qui racontent des histoires ou les écrivent. Mais nous pouvons bien imaginer que l'« Ile rose » appartient à l'Enchanteur Vincent ou qu'il l'a léguée à une société composée de M. Lucas, de M. Fanchet et de Mlle Gentil qui est devenue Mme Fanchet. Cette société continue l'œuvre de l'Enchanteur et la colonie enfantine de l'« Ile rose » continue.

Quand j'ai écrit l'« Ile rose », en 1924, vous n'étiez pas nées et Tifernand avait neuf ans. Il aurait donc aujourd'hui cinquante ans. Il s'est sûrement marié, a eu des enfants et il est même possible, s'il s'est marié jeune, qu'il soit depuis peu grand-père. Vous n'avez qu'à faire le calcul.

Bien sûr, j'ai voyagé en rêve sur le grand Koraa. Il fallait bien que ce fût imaginaire, car lorsque j'ai décrit cet avion qui peut descendre verticalement, l'avion hélicoptère n'existait pas encore...

Je vous souhaite à toutes une bonne année scolaire,

agrémentée de jeux et de plaisirs. Je vous remercie pour vos dessins et votre lettre que je garde précieusement, et je vous embrasse toutes.

Votre ami,

Charles Vildrac.

### Le calcul mental, ses secrets et ses applications

Une livre nouveau et unique en son genre, par Marius Portal, instituteur honoraire.

Cet ouvrage remarquable... et pas cher, préfacé par un inspecteur de l'enseignement primaire est édité en France, chez Aubanel.

L'auteur, un collègue retraité, du Gard, véritable calculateur prodige, met sa science à la portée de tous en expliquant des centaines de trucs et procédés de calculs, inédits et extrêmement pratiques.

Les collègues qui s'intéressent spécialement aux mathématiques trouveront en cet ouvrage un véritable outil de travail qui leur permettra d'enthousiasmer leurs élèves.

Pour tous autres renseignements, prière de s'adresser au soussigné :

**François Perret, instituteur, Valangines 4, 2000 Neuchâtel.**

# Comment je travaille dans ma classe

« Attention, les enfants, disait le maître de Delbasty, ce que vous allez faire est très difficile. Ecoutez-moi bien, sans quoi, après, vous ne pourrez plus suivre. »

Alors le petit Delbasty, docile, immobile, fixait le tableau de toute la force de ses yeux. Tout doucement une main descendait le long de la jambe, un doigt pénétrait dans la chaussette, poursuivait son chemin jusqu'au talon, et là commençait ses investigations. Si, par bonheur, il découvrait un petit trou en formation...

Le maître était fier de ce qu'il débitait. Il pensait : — Je fais une bonne leçon pour que le petit Delbasty me regarde comme ça.

Et Delbasty de conclure : — C'est ainsi que très jeune, j'ai tout appris du tricot...

Si Madeleine Goutard entendait cette histoire, elle dirait autre chose, je pense : — Ou bien c'était vraiment difficile, alors il n'avait pas à le faire ; ou bien ce n'était pas difficile, et il ne fallait pas l'annoncer comme tel.

— Vous pouvez dire : A, nous demandait Gattegno, alors vous pouvez dire : A — A ? Alors vous pouvez faire des mathématiques, ce n'est pas plus compliqué.

Vous, camarades privilégiés qui avez pu bénéficier de un, deux ou trois, ou même quatre séminaires avec M. Goutard ou Gattegno, avez-vous jamais eu l'impression de faire quelque chose qui dépassait vos possibilités ? Problèmes résolus, lois mathématiques découvertes, calculs en changement de bases... et cette voix tranquille de Mad. Goutard :

— Alors, c'était difficile ?

Nous étions devenus brusquement des êtres intelligents, de sclérosés que nous étions. Y a-t-il rien de plus encourageant pour un être humain que de découvrir qu'il n'est pas si sot qu'il le pensait ?

Ils ont supprimé du vocabulaire ce mot « difficile » qui bloque si instantanément nos enfants. Ils ont démythifié le mot « mathématiques » dont la seule vision nous fait penser qu'il était réservé au seul petit nombre d'élus capables...

Combien de nos enfants, même tout petits, nous disent :

— Oh ! moi, je serai toujours mauvais en calcul, je tiens de ma maman.

Dans nos classes Freinet-Cuisenaire, le mot « mathématique » est un mot qui chante et qui enchante, les enfants et les maîtres.

Des exemples ?

La semaine dernière, Carol (5e primaire) entre dans ma classe (1re primaire).

— Bonjour, dit-elle. J'ai une question à vous poser.

Nous nous arrêtons de travailler et nous nous rassemblons pour écouter.

— Voilà, dit Carol, ce matin j'ai acheté deux litres de lait, et ce soir il m'en reste un demi-litre. Combien j'en ai bu ?

Je prends une réglette orange. Je dis :

— On va dire que c'est 1 litre de lait...

Marianne : alors c'est 2 litres (elle me tend 2 réglettes orange).

Nathalie : alors c'est un demi-litre (elle me tend 1 réglette jaune).

Jens : alors elle a bu 1 litre et la moitié d'un litre.

Carol remercie et s'en va.

A la récréation, je demande des explications à sa

maîtresse. Carol était restée une heure sur ce problème sans pouvoir le résoudre.

— Va chez les petits, lui a dit sa maîtresse, sûrement il y en aura un qui pourra te répondre.

Carol rentre dans sa classe.

— Alors ? dit sa maîtresse.

— Je ne pensais pas que vous me demandiez quelque chose de si facile !

Combien d'enfants sont « bloqués » par certains mots : problèmes, mathématiques, dictée... A nous de les démythifier.

Pour nous, le passage de Carol fut l'occasion d'introduire les problèmes. J'en posais, ils en inventaient. Tout le monde était heureux.

Quatre jeunes filles (16, 17 ans) du degré secondaire, intéressées par la pédagogie, viennent fréquemment dans notre classe. Elles entrent, nous élargissons le cercle. Je répète la règle du jeu : Nous pensons en règles blanches, et la plus grande de nos règles s'appelle 10. Les enfants ont choisi la règle jaune comme la plus grande. C'est la première fois que les enfants calculent.

Je présente des trains :  $v + r$   $R + b$   $r + r$   $+ b$ .

— C'est équivalent à jaune, c'est 10.

Je complique :  $R + r + b$ .

Carol : (la nôtre, pas la grande) Je commute  $R + b$ , c'est jaune + r.

Ils ne transposent pas automatiquement en nombre quand ils ont trop longtemps travaillé en couleur.

— En nombre, s'il te plaît.

—  $4 + 1$  c'est 10 et 2, c'est dix-neuf.

— Douze, ajoute quelqu'un.

—  $v + v + v$ .

— Rebecca : c'est 14.

— Pourquoi ?

— Je prends 2 à celui-là, alors ça fait jaune, ça fait 10, alors il reste 1, alors ça fait 4 et ensemble ça fait 14.

—  $v + v + R$ .

Ralph : C'est  $10 + 10$ , ça fait 20, j'ai compris, j'ai compris... et il se met à danser et tout le monde avec lui.

Je me tourne vers mes grandes.

— Vous avez compris ?

— Non, nous ne l'avons jamais fait.

— Les petits, non plus, c'est la première fois.

— On ne nous l'a jamais appris, on ne peut pas le savoir.

Déjà, à 16 ans, elles ne savent plus que ce qu'on leur a appris, nos petits savent ce qu'ils ont découvert.

— Mais vous allez les embrouiller avec votre  $4+1$  c'est 10.

Nous changeons de grande règle. Ils donnent la noire. Le jeu reprend.

— Ils se sont embrouillés ?

— Non !

— Alors ?

Alors, nos petits ne s'embrouillent pas. S'ils sont mûrs, ils avancent, s'ils ne sont pas mûrs, ils s'arrêtent. Ils attendent. Ils sont des sages. Ils ne sont pas intéressés par la même chose, tous au même moment. Les uns se passionnent pour les fractions, d'autres pour les transformations de croix, d'autres pour les

changements de base... chacun a sa spécialité. Que pourrions-nous déduire de tout cela ?

1. Il est de loin préférable de travailler tous ensemble, et non par petites équipes.
2. Aller vite dans nos présentations, offrir un vaste repas, où chacun pourra choisir à sa faim.
3. Ne pas s'éterniser sur « la notion à acquérir ».

1. Pourquoi travailler tous ensemble ? Parce que nos classes sont des coopératives et que le savoir de l'un devient le savoir de l'autre, que ce savoir se transmet, grandit, s'enjolive, et nous restons toujours étonnés, parfois un peu irrités, de notre manque d'imagination lorsque nous constatons la gerbe de découvertes, que tous ensemble ils font sur une de nos maires propositions.

Les deux points suivants se tiennent. Pour avoir de l'appétit, des mets variés, et attention à l'ennui que procure le fait de vouloir à tout prix que tout le monde

comprenne le même jour à la même heure, avant de passer à du nouveau.

Nous avons eu des stages avec Madeleine Goutard, avec Gattegno. Nous avons fait des mathématiques, beaucoup de mathématiques, nous avons touché à l'apprentissage des langues, à la lecture... Tout cela n'est que peu de chose en comparaison de la transformation intérieure qui s'est produite en nous parce que nous l'avons senti du dedans de nous, parce que quelque chose en nous s'est libéré. Un médecin ami me disait dernièrement : le rôle du médecin n'est pas de diriger la vie, mais de la libérer. N'en est-il pas de même pour nous éducateurs ? Nous retrouvons bien là la pédagogie qui nous est chère.

C. Rohrbach, Ecole internationale  
route de Genève, Genève.

Repris du bulletin de la « Guilde de travail », Lausanne.

## bibliographie

### ŒUVRE SUISSE DES LECTURES POUR LA JEUNESSE

Quatre nouvelles brochures OSL viennent de sortir de presse. Il s'agit d'histoires captivantes qui feront certainement la joie de tous les enfants. Les brochures OSL sont en vente auprès des dépôts scolaires OSL et du secrétariat de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (Seefeldstrasse 8, 8008 Zurich, case postale 8022), dans les librairies et dans les kiosques au prix de 70 cts l'exemplaire.

#### NOUVEAUTÉS

- N° 933 « **La Fille du Pirate** » par Stella Juon.  
Série : Voyages et aventures. Age : depuis 10 ans.  
En vacances dans une île, Philippe contemple la baie des pirates du haut d'une falaise. Il dit à sa tante : — Tu devrais écrire une histoire de tout ça ! « Tout ça » signifie la mer, l'île, les pirates, les bateaux... Et voilà que surgissent de je ne sais où des personnages d'autrefois : une jolie fille aux cheveux noirs flottant sur les épaules, un garçon blond comme Philippe, un vilain bonhomme, un grand marin et des pirates et d'autres encore... Ils nous font signe : suivons-les le long de ces pages, rendons-nous d'abord chez « La Fille du Pirate ».
- N° 934 « **Trains flottants** » par Fritz Aepli/Fr. Rostan.  
Série : Jeu et distraction. Age : depuis 10 ans.  
Enfant, tu peux construire, à l'aide de cette brochure, le modèle exact du bac « Romanshorn ». Il mesure 9 cm. de largeur et 45 cm. de longueur. Tu peux de plus le faire avancer sur l'eau !
- N° 935 « **Coucou-Rose** » par Anne-Christine Perrenoud  
Série : Pour les petits. Age : depuis 7 ans.  
On m'appelle Rose. Je ne suis pas une demoiselle, et pourtant, j'ai un papa, une maman, des frères et des sœurs. Un jour, il m'est arrivé une chose merveilleuse... puis j'ai entrepris un long voyage autour du monde. Veux-tu savoir qui je suis ? Alors, lis mes aventures.
- N° 936 « **Les Chandeliers d'argent** » par Maryse Coté.  
Série : Voyages et aventures. Age : depuis 12 ans.  
Une page d'histoire du Canada. Alors que les miliciens de la Nouvelle-France combattent des ennemis qui les dépassent largement en nombre,

le jeune François est le héros d'une aventure au cours de laquelle un officier anglais tente de s'emparer de six magnifiques chandeliers d'argent qui ornent une chapelle de Québec.

### NOUVEAUX MANUELS DE MATHÉMATIQUES MODERNES

Dès 1960 le Gymnase de Neuchâtel fut pour la Suisse « gymnase pilote » en ce qui concerne l'introduction au programme, des mathématiques dites modernes, ceci grâce au fait que M. L. Pauli, directeur d'alors (actuellement à Genève) fut le délégué suisse aux différents congrès internationaux, dont entre autres, celui de l'OCDE, à Royaumont en 1959.

En mathématicien éclairé et avec l'aide et la collaboration d'une équipe de professeurs chevronnés, M. Pauli a pu mener à bien l'expérience tentée au cours de 5 années.

En aboutissement de ce long travail, 2 séries d'ouvrages voient conjointement le jour et constituent un événement de toute première importance en Suisse.

Élégamment présentés et édités par « Le Griffon », à Neuchâtel, ces ouvrages ont pour titre : « Mathématiques modernes I, II, III ». La première série a pour auteur M. Herbert Suter, professeur (actuellement nouveau directeur du gymnase) et comporte 3 manuels destinés à la section scientifique. L'autre série, l'œuvre de M. André Calame, professeur, comporte également 3 volumes destinés aux sections littéraires et pédagogiques.

Selon le vœu des auteurs, ces manuels ne sont pas destinés à un enseignement dogmatique ex-cathedra mais doivent servir d'outils de travail dans le cadre d'une pédagogie active, et à raison d'un volume par année d'étude gymnasiale. Chaque chapitre se termine par un grand nombre d'exercices et problèmes.

Il est clair que tous les enseignants de quel degré que ce soit, intéressés par les maths modernes, ont intérêt à se procurer l'une au moins de ces 2 séries d'ouvrages qui, incontestablement font autorité en la matière.

Pour l'une et l'autre série (Calame et Suter) le volume I est déjà paru en mai 1965, le volume II vient de paraître en ce mois de mai 1966, le volume III sortira ultérieurement et sera annoncé par voie d'annonce dans l'« Educateur ».

Francis Perret, Neuchâtel.

# Documentation audio-visuelle gratuite

La Commission suisse pour l'UNESCO a publié récemment une brochure énumérant l'important matériel que l'UNESCO met gratuitement à disposition du corps enseignant.

Cette documentation comprend des séries de diapositives, des films fixes, des films, des photos, des disques et des publications diverses. Nous reproduisons ci-dessous, à titre d'exemple, le chapitre consacré aux films. Les maîtres désireux de connaître l'état complet des autres moyens à disposition peuvent demander la brochure à la Commission suisse pour l'UNESCO, Berne.

## Films

Les films sonores sont parlés dans la langue de leur titre.

### Commande des films de l'Unesco

Sonores / 16 mm.

Centre de prêt :

✕ Cortux-Film S.A., rue de Locarno 8, Fribourg, tél. (037) 2 58 33.

° Centrale des films à format réduit à Berne, Donnerbühlweg 32, Berne, tél. (031) 23 08 23.

Les films sont mis **gratuitement** à disposition ; seul le port de retour est à la charge de l'emprunteur.

### Je suis un homme °

Film sonore de 16 mm - 50 min.

Aperçu de l'œuvre sociale et éducative accomplie par les institutions spécialisées des Nations Unies dans les pays en voie de développement. Ce film est également déposé auprès de la Centrale suisse d'éducation ouvrière, Monbijoustrasse 81, Berne.

### La jungle et la charrue x°

Film sonore en couleur de 16 mm - 28 min.

Montre l'activité déployée par le Centre d'éducation de base créé par l'Unesco à Minneriya (Ceylan).

### Les fermiers de Fermathe x

Film sonore de 16 mm - 30 min - couleurs.

Ce film présente l'activité des coopératives agricoles de Haïti.

### Terres arides x°

Film sonore de 16 mm - 27 min.

Le film montre comment les régions arides, qui représentent plus du tiers des continents, doivent être fertilisées pour nourrir la population en constant accroissement, et de quelle manière l'Unesco contribue à résoudre ce problème.

### Tzintzuntzan x°

Film de 16 mm - sonore - 21 min.

Le réveil d'un village mexicain grâce aux nouvelles méthodes éducatives introduites par le Centre régional de formation de base pour l'Amérique latine (CREFAL).

### Autour de Patzcuaro x

16 mm - sonore - 23 min.

Film documentaire sur le Centre régional de formation de base pour l'Amérique latine (CREFAL), le pays et ses habitants.

### Vers l'avenir x

16 mm - sonore - 26 min.

Comment sont formés les étudiants dans le Centre régional de formation de base pour l'Amérique latine (CREFAL).

### L'école des sables x

16 mm - sonore - 20 min.

L'Unesco et l'UNRWA ont dispensé dans le désert une instruction à 200 000 enfants et adultes qui ont fui la Palestine en 1948.

### Droits de l'enfant - Droits de l'homme x

16 mm - sonore - 10 min.

Le film fut réalisé en automne 1949, à Paris, lors de l'Exposition sur les Droits de l'Homme.

### A la découverte du livre x

16 mm - sonore - 22 min.

Le rôle de la bibliothèque publique au service de la communauté en Suède.

### Livres pour tous x

16 mm - sonore - 21 min.

La bibliothèque publique de la Nouvelle-Delhi, un exemple des efforts déployés par l'Inde pour répondre au désir d'instruction du peuple.

### Musique à l'école x

16 mm - sonore - 24 min.

L'éducation musicale dans les écoles suédoises.

### Orient-Occident x

16 mm - sonore - 21 min.

Une présentation d'œuvres d'art anciennes de l'Orient et de l'Occident.

### Zones arides du Pérou x

Film en couleur - 16 mm - sonore - 22 min.

Décrit le travail de l'Institut de recherche scientifique de l'Unesco dans les régions arides du Pérou et en montre les habitants, leur façon de travailler et leur mode de vie.

### Béni Abbès, la science dans le désert x

Film en couleur - 16 mm - sonore - 18 min.

Décrit le travail de l'Institut de recherche scientifique de Béni Abbès créé par la France au cœur du Sahara.

### Sutatentza, un message de la paix x

16 mm - sonore - 10 min.

Radio Sutatentza en Colombie dispense une formation élémentaire dans une région montagneuse du pays où les gens vivaient isolés du reste du monde.

### Acceptons ce devoir x

16 mm - sonore - 19 min.

L'organisation et l'activité de l'Unesco (1946-1951).

### Toute la richesse des hommes x

16 mm - sonore - 20 min.

L'activité de l'Unesco déployée en faveur de la protection des biens culturels appartenant au « patrimoine commun de l'humanité ».

### Le fossé s'élargit x

### Toute l'énergie du monde x

### La vie est courte x

16 mm - sonore - 3 × 30 min.

Chacun de ces trois films excellents décrit et explique la nécessité de la coopération technique entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Cette trilogie a été réalisée en commun par l'Unesco et les Nations Unies dans le cadre des manifestations de « la décennie internationale du développement » (1960-1970).



Pour favoriser efficacement l'épargne

# l'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs **3 1/2 %**

sur ses livrets au porteur **3 1/4**

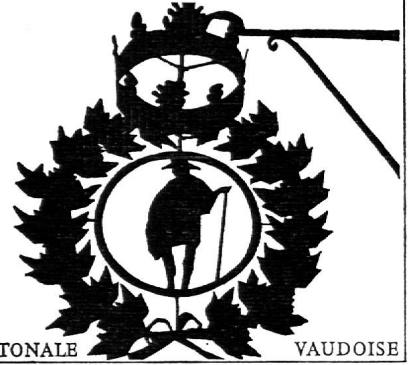
Siège social :

LAUSANNE Rue Pépinet 1

19 agences dans le canton



A telle enseigne...  
Dire «ma banque» comme on parlerait d'une col-  
laboratrice indispensable. La banque est entrée au-  
jourd'hui dans le vocabulaire quotidien de chacun.



BANQUE CANTONALE VAUDOISE

La bonne adresse  
pour vos meubles



Choix  
de 200 mobiliers  
du simple  
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités  
depuis 15 fr. par mois



...INCOMPARABLE: GINGER ALE!!

6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
3000 BERN E

J.A.  
Montreux 1

Membres du corps enseignant, vos élèves trouveront à

## Bellerive-Plage

*Lausanne*

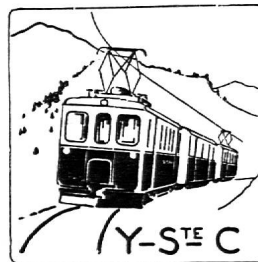
L'heure de plaisir...

La journée de soleil...

Des vacances profitables...

Conditions spéciales

faites aux élèves accompagnés de l'instituteur



La course d'école  
idéale !

**Sainte-Croix  
Le Chasseron  
L'Auberson**

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.  
Tél. (024) 2 62 15.